

FRA.79

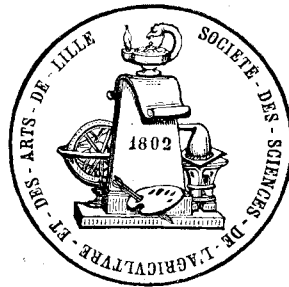
SOCIÉTÉ DES SCIENCES,
DE L'AGRICULTURE ET DES ARTS DE LILLE.

SÉANCE SOLENNELLE

Du 7 Juin 1903.

PRIX DE L'ANNÉE 1902.

SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE DU NORD



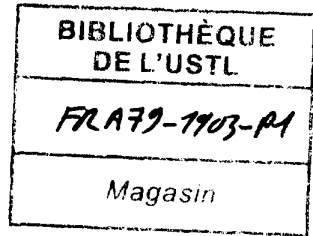
LILLE

IMPRIMERIE L. DANIEL

1903.

FRA-79

SOCIÉTÉ DES SCIENCES,
DE L'AGRICULTURE ET DES ARTS DE LILLE.



SÉANCE SOLENNELLE

Du 7 Juin 1903

DISCOURS

De M. AGACHE-KUHLMANN, Président de la Société.

MESSIEURS,

C'est en l'an 1802 que fut tenue, sous la présidence de M. BECQUET DE MEGILLE, la première réunion de notre Compagnie. La séance solennelle de ce jour vient donc compléter un premier cycle de cent années pendant lesquelles la Société des Sciences de Lille a pu poursuivre, sans aucune interruption, le programme même qu'elle s'était tracé dès son origine.

Il y a quelques mois déjà, nous avons eu l'honneur de rappeler dans cette même salle, à un siècle de distance, les conditions de milieu et d'état social dans lesquelles, notre institution prit naissance.

En célébrant alors, entourés d'un grand nombre de nos concitoyens, le centenaire d'une fondation qui n'est pas sans avoir marqué dans l'histoire de notre cité, nous avons

les peuples anciens. Qu'il me suffise de faire remarquer que les Hébreux, les Grecs et les Romains tenaient en haute estime les tissus fabriqués avec ce textile, tissus spécialement réservés pour le service des temples et pour le vêtement des personnages les plus élevés en dignité.

Au moyen-âge, en remontant au temps où la Reine Berthe "filait" il est facile de suivre, dans de nombreux documents écrits, le progrès de la culture et du travail du lin.

Le propre fils de cette même reine Berthe, l'Empereur Charlemagne, qui portait, si l'en en croit la chronique, des chemises et des caleçons de toile, revient à plusieurs reprises dans ses Capitulaires sur les façons à donner aux produits du lin ; il recommande de faire ample provision du précieux textile et il interdit à ses sujets de le convertir en fils le Dimanche.

Un peu plus tard, Bauduin, Comte de Flandre, qui vivait au début du X^e siècle, décide, pour la première fois, l'établissement de francs marchés dans un certain nombre de villes de la Flandre où l'industrie linière était déjà en honneur.

Ypres, à cette époque, était particulièrement renommée pour les toiles et les linges de table que ses tisserands étaient parvenus à travailler, avec une habileté si surprenante qu'ils produisaient de véritables dessins artistiques rien que par le jeu des fils de trame et de chaîne. Sans aucun doute, on peut attribuer à cette fabrication l'origine du linge damassé, longtemps connu sous la désignation de « toiles d'Ypres ».

Dans les siècles qui suivirent, la culture du lin, le filage et le tissage de ses produits ne firent que s'accroître dans les Flandres qui devinrent bientôt le pays le plus réputé pour ce genre de tissus ainsi que pour les dentelles.

La prospérité de cette industrie familiale qui écoulait alors ses produits dans le monde entier était devenue si grande que Charles-Quint avait pu dire, ainsi que le rapportent toutes les histoires de son règne : « Je ne crains

pas les Flandres tant qu'il y aura des champs pour cultiver le lin, des doigts pour le filer, des bras pour le tisser. »

A travers les vicissitudes que subirent les provinces flamandes dans les époques troublées qui suivirent le règne du grand Empereur, l'industrie du lin et de la dentelle resta toujours l'occupation principale de ses laborieux habitants.

Le Rouet s'était lentement substitué à la Quenouille dans la filature des fils les plus communément employés. Ce progrès est à peu près le seul qui soit digne d'être signalé jusqu'au début du XIX^e siècle qui devait voir éclore l'invention de la filature mécanique du lin.

C'est, on peut le dire, à l'initiative de Napoléon 1^{er} que l'on doit la découverte qui devait révolutionner de fond en comble la vieille industrie des Flandres.

Le 12 Mai 1810 paraissait au Moniteur un décret ainsi conçu :

« Napoléon, Empereur des Français, etc., etc., portant
» un intérêt spécial aux Manufactures de notre Empire dont
» le lin est la matière première,

» Considérant que le seul obstacle qui s'oppose à ce
» qu'elles réunissent la modicité du prix à la perfection de
» leurs produits résulte de ce qu'on n'est point encore
» parvenu à appliquer des machines à la filature du lin
» comme à celle du coton ;

» Avons décrété et décrétons ce qui suit :

» Art. 1^{er}. — Il sera accordé un prix d'un million de
» francs à l'inventeur, de quelque nation qu'il puisse être,
» de la meilleure machine à filer le lin.

. » Les autres articles
du décret règlent la façon dont ce prix sera distribué.

Deux mois après cette publication sensationnelle, c'est-à-dire le 18 juillet 1810, un premier brevet était pris par un Français, Philippe de Girard. Dans ce brevet et dans les

additions qui lui furent successivement faites, tous les principes qui servent aujourd'hui à guider le constructeur et le filateur de lin étaient nettement posés. En l'espace de deux années les machines qui en étaient la mise en application étaient construites et prêtes à fonctionner. Elles comprenaient une rubanneuse que l'on appelle aujourd'hui table à étaler, une machine à étirer garnie de peignes permettant le redressement parallèle des longues fibres du lin, un métier à filer en gros faisant office de la machine que l'on appelle aujourd'hui banc à broche et un autre métier à filer en fin dont les cylindres étireurs étaient précédés d'un récipient contenant de l'eau chaude...

Tout ce matériel dont l'importance était de 2.000 broches avait été installé à Paris par Philippe de Girard qui s'était associé, pour mener à bien son entreprise, un savant distingué, Constant Prevost, qui devait un peu plus tard se faire un nom dans la Géologie.

Au milieu des difficultés que rencontre toujours une industrie à sa naissance, un événement aussi grave qu'inattendu vint à se produire : l'Empire tomba.

Le malheureux inventeur de la filature de lin, ainsi privé de la magnifique récompense qui lui avait été promise par Napoléon I^{er} et sur laquelle il avait basé toute son entreprise, fut brusquement obligé de suspendre sa fabrication.

Entouré de créanciers, dans l'impossibilité absolue de trouver les capitaux importants qui lui étaient indispensables pour continuer une entreprise pleine de difficultés, Philippe de Girard s'expatria. Sur la demande de François d'Autriche il se rendit d'abord dans ce dernier pays où il fonda à Hirtenberg une petite filature de lin de son système : puis, cédant aux sollicitations du Gouvernement russe qui lui avait donné le titre honorifique d'Inspecteur Général des mines, l'inventeur du travail mécanique du lin vint créer de toutes pièces, en Pologne, dans une localité qui porte aujourd'hui son nom, celui de Girardow un important établissement linier encore prospère à l'heure actuelle.

Partageant en cela le sort de la plupart des hommes au génie créateur, ce n'est qu'après la mort de Philippe de Girard survenue en 1845, dans le cours de l'un de ses séjours à Paris, que l'heure de la justice commença à sonner pour ce grand Français.

Sur sa tombe, le Président de la Société des Ingénieurs mécaniciens proclama pour la première fois que : « la filature mécanique de lin, gloire nationale que les Français revendiquent tous avec fierté, est en même temps une des plus belles conquêtes de l'esprit sur la matière..... conquête de progrès, de civilisation et de bien être.... »

Ce fut seulement en 1853 que le Corps législatif dans une pensée réparatrice, vota, à l'unanimité, à titre de récompense nationale, 12.000 francs de pension aux deux membres survivants de la famille de Philippe de Girard restés sans fortune.

Alors que le malheureux inventeur finissait tristement sa carrière à l'étranger, que devenait l'industrie qu'il venait de doter d'un aussi merveilleux outillage ?

Chose triste à dire, deux des employés qui avaient reçu toutes les confidences de Philippe de Girard, s'emparant des plans, des dessins et des mémoires restés entre leurs mains, partaient pour l'Angleterre et ne tardaient pas à vendre à chers deniers (on cite le prix de 20.000 livres sterling) les documents et les plans qui avaient servi à la création de l'usine de Paris.

Après quelques essais, mettant à profit les procédés de construction mécanique pour lesquels l'industrie anglaise avait alors une avance considérable sur tous les autres pays du monde, des manufacturiers anglais dont l'intelligence égalait l'esprit d'entreprise, réussirent à installer successivement à Leeds, à Dundee et à Belfast d'immenses établissements dont la production ne tarda pas à se répandre dans le monde entier.

A l'époque où des industriels étrangers appliquaient avec

un rare esprit pratique les principes découverts par l'homme de génie méconnu dans sa patrie, nos compatriotes, ignorant les procédés inventés dans leur pays même, se bornaient à de timides essais d'appropriation à la filature des longs brins du lin du métier, dit continu, usité pour le travail du coton.

Dans toutes les provinces où l'on récoltait le textile indigène on tentait d'installer des machines de ce genre mues par des manèges ou parfois par de petites chutes d'eau, ces métiers dont les bâtis étaient en bois comptaient 16, 20 ou 40 fuseaux que l'on appelait alors à Lille des broquetelets (petites broches). Pour le retordage des fils on réunissait les fuseaux autour d'une sorte de couronne en bois et l'on constituait ainsi ce que l'on désigna longtemps à Lille sous le nom de « moulin de filetier ».

Les premiers perfectionnements apportés à ces métiers encore bien primitifs furent faits dans notre ville par un constructeur ingénieux et habile dont nous sommes heureux de rappeler le nom justement honoré dans notre région ; il s'appelait David Van de Weghe. C'est grâce à ses connaissances en mécanique, à son esprit pratique et à son travail opiniâtre que l'on a pu, dès 1823, ériger à Lille et à Seclin les premières filatures de lin vraiment dignes de ce nom.

Ces filatures dont les métiers étaient mus, parties par des manèges et parties à la main, ne pouvaient produire que des quantités restreintes de fils de lin.

Pour arriver à une fabrication vraiment industrielle, la machine à vapeur était devenue indispensable.

Depuis un certain nombre d'années déjà, les Anglais l'avaient introduite dans leurs manufactures. En France, sauf pour l'exploitation des mines, il n'en existait encore que de rares exemplaires. C'est seulement vers 1832 que le bruit se répandit à Lille que des industriels anglais avaient appliqué en grand la découverte de James Watt et que son application au matériel perfectionné de la filature de lin donnait des résultats financiers tout-à-fait merveilleux.

Ce fut sur ces entrefaites que M. Antoine Scrive, de Lille,

et M. Feray d'Essones, presque simultanément, se décidèrent à partir pour l'Angleterre. Après avoir éprouvé des difficultés sans nombre, ces industriels hardis, au risque même de leur vie, parvinrent à se procurer à chers deniers et en dépistant la douane Anglaise, à importer en France toute la série de machines construites pour filer le lin, machines qui n'étaient à vrai dire que celles dont les modèles créés par Philippe de Girard, avaient été mises au point et améliorées dans tous leurs détails par d'habiles constructeurs anglais.

En 1835, on ne comptait encore en France que 14.000 broches à filer le lin ; l'Angleterre, à la même époque, en possédait déjà 250.000.

Ce fut seulement à partir des tarifs largement protecteurs qui furent édictés en 1842 pour protéger l'industrie linière française, que la filature mécanique du lin put réellement prendre son essor. En quelques années, on vit des établissements se créer de tous côtés ; dès 1844, 120.000 broches montées au système de Philippe de Girard étaient en plein fonctionnement en France.

La ville de Lille avait eu une part d'autant plus importante dans ce rapide développement industriel qu'elle était depuis de longues années dans une situation particulièrement privilégiée au point de vue de l'approvisionnement de la matière première et à celui de l'emploi des matières fabriquées.

Si l'on s'en rapporte aux statistiques de Dieudonné, qui fut le premier Préfet du Nord résidant à Lille, notre cité était, en effet, à l'époque où elles furent publiées, c'est à dire en 1804, le plus grand centre de l'industrie linière alors en activité. On comptait 45.000 rouets filant en gros dans le département du Nord ; en y ajoutant les fileuses à la quenouille, les tisseurs, les filetiers et les dentellières, on arrivait au chiffre de 140.000 ouvriers s'adonnant à cette antique industrie.

Les fils produits dans les campagnes servaient à fabriquer le sarrau bleu flamand, la toile de ménage, le linge de table, le fil à coudre dit « de fileterie », la batiste et la dentelle.

Le grand marché du département était à Lille. La rue de Paris était d'un bout à l'autre garnie de maisons de commerce sur la façade desquelles on lisait la plupart du temps en gros caractères : Toiles et Sarraux. Celle des Ponts-de-Comines, dénommée alors « rue du Marché-au-fil de lin » voyait s'ouvrir deux fois par semaine (le mercredi et le samedi), un marché où l'on vendait le produit de l'industrie des fileuses.

Toute cette organisation qui, malgré quelques temps d'arrêt produits par les événements politiques, n'avait fait que se développer depuis le moyen-âge, fut, il est facile de le comprendre, profondément troublée par les rapides progrès de la filature en Angleterre.

Les fils nouveaux avaient une telle supériorité comme prix de revient et comme régularité sur ceux qui étaient fabriqués manuellement dans nos campagnes, que l'on vit très rapidement le filage à la main disparaître devant la concurrence victorieuse qui lui était faite par le produit des machines.

Attirés par l'appât d'un gros bénéfice des négociants représentant l'industrie anglaise étaient venus en grand nombre s'établir à Lille; bientôt ils approvisionnèrent presque seuls le tissage et la filature de nos contrées.

Nous l'avons déjà fait observer, ce fut seulement à partir du jour où les droits de douane assurèrent une large protection aux filatures indigènes que l'on vit enfin s'élever dans notre ville et dans ses environs un grand nombre d'établissements mécaniques. A l'industrie de la filature s'adjoignit bientôt celle du tissage mécanique; de nombreux ateliers de blanchisserie, de teintures, de fileterie, de construction mécanique complétèrent un vaste ensemble qui fit bientôt de la ville de Lille la grande métropole de l'industrie linière en France.

C'est cette industrie lilloise par excellence, il n'est pas téméraire de l'affirmer, qui, en contribuant largement à la prospérité de notre cité, en a assuré le développement et a porté bien au delà de nos frontières son renom commercial.

L'arrondissement de Lille, on me pardonnera sans doute ici de le faire remarquer, possède actuellement à lui seul les $\frac{4}{5}$ des broches à filer le lin qui existent en France et un peu plus du $\frac{1}{7}$ ^e de celles que compte le monde entier !

La consommation de ses filatures atteint environ les $\frac{2}{3}$ de toutes celles qui existent dans le Royaume-Uni ; elle dépasse notablement celle des plus grands centres de l'industrie linière y compris Belfast.

Quelques chiffres, puisés dans les dernières statistiques parues, suffiront à faire connaître la puissance relative de l'industrie linière, dans tous les pays où elle existe.

Comme nous l'avons indiqué, celle qui a marché le plus rapidement dans la voie mécanique est l'industrie du Royaume-Uni ; c'est encore elle qui est de beaucoup la plus puissante, aujourd'hui.

L'Irlande, représentée par Belfast, tient la première place pour le nombre de ses broches.....	827.000
L'Écosse, avec Dundee, en compte.....	187.000
L'Angleterre proprement dite.....	106.000
Soit au total.....	1.120.000
La France vient directement après, avec un nombre de broches de.....	545.000
dont l'arrondissement de Lille possède plus des $\frac{4}{5}$.	
L'Allemagne vient ensuite, avec.....	293.000
La Belgique.....	287.000
L'Autriche.....	280.000
La Russie.....	262.000
L'Italie.....	65.000
La Hollande.....	8.000
	1.195.000

Les autres pays, en y comprenant les Etats-Unis dont le chiffre est peu important jusqu'ici, complètent le total de : 2.870.000 broches que l'on peut considérer comme à peu près exact.

Si l'on admet que la broche de filature de lin coûte en moyenne 180 fr. par unité, chiffre qui paraît au-dessous de la réalité si l'on considère que dans certaines spécialités, notamment dans la filature dite « au sec », cette dépense atteint de 300 à 400 fr., on arrive à constater que l'établissement des filatures de lin actuellement existantes a coûté près de 500 millions.

Le tissage mécanique qui compte aujourd'hui plus de 120.000 métiers a nécessité une autre dépense de 250 millions.

Enfin, la fileterie, la blanchisserie, la teinturerie, la fabrication des machines et celle des pièces détachées nécessaires à l'entretien des usines donnent des chiffres qui doivent arriver à près de 200 millions.

L'industrie linière mondiale atteint donc, pour la valeur totale de ses immobilisations, un chiffre qui peut être évalué à près d'un milliard de francs.

Pour alimenter de matières premières ces vastes établissements de filatures, des calculs basés sur les statistiques de consommation indiquent comme nécessaire la production annuelle de 7 à 800.000 hectares plantés en lin.

En laissant de côté le personnel agricole et celui des tisseurs à la main encore très important dans certains pays, on arrive à constater que l'industrie mécanique du lin emploie pour sa main-d'œuvre de 400 à 450.000 ouvriers. Sa consommation en charbon dépasse certainement un million de tonnes par an.

Après avoir essayé de chiffrer d'une façon globale, aussi approximative que possible, l'importance actuelle de l'industrie linière, peut-être conviendrait-il, étant donnée la grande importance de cette industrie dans notre région, de

chercher à connaître les chances d'extension qui peuvent lui être réservées dans l'avenir.

Cette extension possible, disons-le de suite, paraît cependant devoir être d'autant plus limitée que le " Roi coton " ainsi que l'appellent les Anglais tend à accroître tous les jours son immense domaine.

Depuis 30 ans l'industrie du lin est restée à peu près stationnaire, tandis que pendant ce même espace de temps, la filature du coton prenait un développement gigantesque.

Sans avoir de renseignements bien précis sur le nombre de broches filant le produit exotique, on peut dire que leur nombre dépasse aujourd'hui de beaucoup 100 millions.

En évaluant leur coût au quart de celui des broches linières on arrive encore à un chiffre de plus de 5 milliards pour la filature, ce qui permet d'évaluer à environ 10 milliards la dépense que représentent les immobilisations nécessitées par l'industrie cotonnière du monde entier.

A quelles causes faut-il attribuer cet immense développement d'une industrie qui ne consomme que des produits extra-européens ?

Il est facile de les tracer quand on s'est rendu compte de l'extrême facilité de transformation du duvet cotonnier, de son bon marché relatif et de l'état de pureté et de blancheur dans lequel la nature le produit.

Si l'on y ajoute son faible poids spécifique, son aptitude plus grande à la teinture et aux apprêts, on ne s'étonne plus de l'immense débouché que le coton a pu trouver dans les tissus de faible valeur que recherche de plus en plus la généralité de la consommation.

Dans les fils fins servant aux imitations de la dentelle, à la fabrication des tulles, des étoffes légères, de la robe de dame, des tissus imprimés, on peut dire que le coton a tout envahi ; mais où il faut de la solidité, de la raideur, de l'éclat et du brillant le lin garde encore son ancienne suprématie.

S'il paraît presque impossible, dans les articles un peu élevés en finesse, d'arriver même d'assez loin au bas-prix de

revient de la fabrication colonnière, on peut du moins croire que dans les fils plus gros on arrivera assez vite à des améliorations de matériel, qui auront certainement pour effet d'abaisser très sensiblement le coût de production de ce genre de fils de lin, ce qui permettra d'en étendre l'emploi.

De quelle façon et dans quelle mesure pourra-t-on atteindre des résultants si importants pour l'avenir de l'industrie linière ?

Pour répondre à cette question, il faudrait entrer en de longs détails techniques qui ne peuvent trouver leur place ici. Contentons-nous de signaler l'importance particulière de tous les procédés nouveaux qui par un automatisme plus complet tendent à diminuer la main-d'œuvre bien plus grande dans la fabrication du lin que dans celle du coton.

Aux États-Unis, où le génie de la mécanique s'est surtout donné libre carrière, de surprenants progrès ont été réalisés dans cette voie depuis ces dernières années.

S'attaquant d'abord au tissage mécanique dont la main-d'œuvre est encore relativement considérable quand on la compare à celle nécessitée par la filature du coton, l'Américain Northrop a construit un métier à tisser dans lequel l'alimentation en navettes est rendue entièrement automatique ; perfectionnement plus grand encore, le métier se contrôle lui-même, il cesse de battre quand un fil de chaîne casse ou quand l'alimentation fait défaut. Toutes ces conditions étant parfaitement remplies, l'ouvrier qui n'est plus qu'un régleur de mécanisme, arrive, chose surprenante, à surveiller 16 métiers, tandis qu'avec le système actuel notre tisserand flamand n'arrive que rarement à en soigner deux.

En filature, nous l'avons dit, il ne paraît pas impossible que d'importants progrès ne puissent également amener une grande diminution de la main-d'œuvre.

Si de telles éventualités se réalisaient, n'y aurait-il pas à craindre une nouvelle révolution dans l'organisation du travail, comparable en certains points à celle qu'a fait naître la disparition du filage à la main et du tissage domestique.

On est amené d'autant plus à le penser que l'inventeur dispose aujourd'hui d'un nouvel et merveilleux agent, d'une souplesse et d'une docilité incomparables. Quand on en connaîtra mieux toutes les ressources, on verra presque certainement l'électricité, cette fée moderne au pouvoir magique, se substituer à ce lourd et coûteux attirail de roues et de pignons dentés, de courroies, de câbles et de cordes qui font d'une filature ou d'un tissage un séjour plein de bruits, de grincements et de trépidations.

Quand on y songe, que d'immenses progrès ne reste-t-il pas à réaliser dans la voie ainsi ouverte aux simplifications mécaniques !

Prenons, par exemple, la dernière machine préparatoire qui précède le métier à filer le lin, le banc à broches, dont le mécanisme admiré de tous est réputé pour être des plus perfectionnés ; en l'analysant, on arrive néanmoins à constater, chose surprenante, que le rendement de cet ensemble mécanique dont l'unique rôle est d'éliner, de tordre et d'envider une mèche de lin, n'atteint même pas 5%.

Un effet utile aussi médiocre, alors surtout qu'il s'applique à une machine dont le coût varie de 8 à 10.000 francs appellerait d'intéressantes observations. Mais entrer en des considérations, d'un caractère trop technique serait ici hors de propos.

On le voit, le champ qui s'ouvre devant les inventeurs devient d'autant plus vaste que les moyens mis par la Science à leur disposition sont de plus en plus nombreux, variés et puissants.

Devant ces perspectives qui permettent de prévoir de nouvelles et importantes améliorations dans le fonctionnement des machines et surtout dans la diminution du nombre de bras employés à les servir, on peut se demander, avec une certaine anxiété, quelles en seront les conséquences, en se plaçant surtout au point de vue de ce que l'on est convenu d'appeler le problème social.

A cet égard, il n'est peut-être pas sans intérêt de se reporter à l'opinion qu'émettait déjà en 1808, au début de l'ère des machines, un économiste distingué, M. Charles de Lasteyrie. « On s'est élevé, disait ce dernier, en Angleterre ainsi qu'en France contre les machines à filer et à carder le coton, sous prétexte qu'une foule d'ouvriers allaient être réduits à la mendicité par le défaut d'occupations.

» L'on répète les déclamations en usage chaque fois qu'il s'agit d'une invention qui simplifie et économise la main-d'œuvre, mais l'expérience a prouvé, dans cette occasion comme dans toutes les autres, qu'elles sont grandement utiles à la société et qu'elles tendent toujours au bénéfice des classes indigentes parce qu'elles développent l'industrie et qu'elles augmentent la richesse. »

L'histoire économique d'un siècle entier a montré d'une façon éclatante la justesse de ces prévisions. Aussi plutôt que de chercher à entrer en de vaines considérations philosophiques en traitant un sujet aussi brûlant, nous semble-t-il préférable de nous borner à examiner à la lumière des faits, dans les pays nouveaux qui ont marché le plus rapidement dans la voie du progrès industriel, quel a été l'effet produit, par ce progrès même, sur le sort des classes ouvrières.

Aucun peuple n'est certainement plus avancé dans le machinisme que celui qui habite l'Amérique du Nord.

C'est dans ce pays pourtant, chose digne de remarque, que la main-d'œuvre est la mieux rémunérée et que la population s'accroît avec la plus grande rapidité.

Dans notre Département du Nord et surtout dans l'arrondissement de Lille, le même phénomène rassurant peut facilement être observé et personne n'osera nier que c'est au développement de l'usage des machines qu'il faut principalement attribuer le rapide accroissement de la population dans notre région depuis le commencement du siècle dernier?

Si d'un autre côté, l'on cherche à mesurer le progrès

accompli depuis cette époque au point de vue de la situation des classes laborieuses, on arrive facilement à constater que la durée du travail qui dépassait encore 12 heures il y a un demi-siècle, est aujourd'hui réduite à 10 h. 1/2 et sera fixée dès l'année prochaine à 10 heures.

Parallèlement à cette réduction des heures de présence, les salaires ont été fortement augmentés, dans bien des cas ils ont été doublés, tandis que le travail qui s'effectue aujourd'hui, presque partout dans des locaux plus vastes et plus salubres, demande certainement une moins grande dépense de force musculaire.

Les objets de première nécessité : pain, charbon, vêtements, boissons, en calculant leur moyenne n'ont pas augmenté de valeur et si l'on peut dire que la viande et le logement ont vu leur prix s'élever dans une certaine mesure, il faut reconnaître que ce n'est encore, même pour ces articles, que dans une proportion beaucoup plus faible que celle que donne l'augmentation des salaires.

Ces diverses constatations une fois faites, n'est-on pas grandement autorisé à affirmer que le progrès de l'industrie mécanique a amené une amélioration très marquée dans le sort des classes laborieuses, et que de nouveaux perfectionnement dans les procédés de travail ne peuvent que la rendre plus importante encore.

L'industrie, disons-le bien haut, c'est là son objet et sa raison d'être, doit procurer aux populations plus de bien être avec moins d'efforts. Nous pensons avoir suffisamment indiqué que, dans le travail des matières textiles, de grands progrès ont déjà été réalisés dans cette voie ; les forces de la nature asservies par la science devant de plus en plus se substituer au travail humain, n'y a-t-il pas lieu d'espérer que bien d'autres encore les suivront !

Depuis l'époque lointaine où l'esclave antique, véritable bête de somme, épuisait ses forces à faire tourner la meule ou à soulever les lourdes rames des galères romaines, que de chemin parcouru !

Certes, la loi du travail pèsera toujours sur l'humanité, mais, dès aujourd'hui, en contemplant les vastes horizons ouverts à l'industrie mécanique par les progrès incessants de la science moderne, on peut concevoir, sans tomber pour cela en de décevantes utopies, une ère sociale où cette loi, trop souvent cruelle, sera singulièrement allégée.

Au labeur long et pénible auquel était irrémédiablement astreint l'artisan d'autrefois, ne voyons nous pas déjà se substituer progressivement des occupations d'une durée moindre où la vigilance, le soin, l'esprit de combinaison et de calcul arrivent à remplacer, le plus souvent avec un avantage marqué, l'emploi de la force physique.

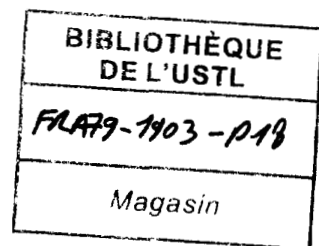
Sachons rendre justice à ceux qui, avant nous, ont fait fructifier dans notre contrée les admirables applications scientifiques qui conduisent à de si précieux résultats. Travaillons, et en cela il me semble que nous poursuivons un noble but, à les étendre de nouveau et à rendre ainsi les conditions d'existence plus favorables encore pour nos descendants.

Ayons foi dans le Progrès ! honorons ceux dont le génie inventif a permis l'heureuse transformation de nos industries mécaniques.

Qu'ils s'appellent : James Watt, Ampère, Philippe de Girard, Jacquart ou Edison, proclamons leurs droits à la reconnaissance publique.

En suscitant par de surprenantes découvertes, la création de l'industrie moderne, ces grands esprits ont acquis une gloire impérissable : celle d'avoir contribué à diminuer l'effort nécessaire pour vivre et à augmenter ainsi le bien-être de l'humanité.

RAPPORT
SUR LES
TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ
ET
SUR LES CONCOURS
(ANNÉE 1902)



Par M. Théodore BARROIS, Secrétaire-Général.

MESDAMES, MESSIEURS,

Réunis, il y a quelques mois, dans cette même salle, gracieusement mise à notre disposition par la Société Industrielle, la Société sœur puisqu'elle procède de Kuhlmann, nous célébrions le centenaire de la fondation de notre Compagnie.

Pas une place n'était libre, et un public d'élite avait tenu à nous donner, par sa présence, un témoignage de sympathie qui nous a été précieux.

Pendant quelques heures nous avons revécu, pour ainsi dire, de la vie de 1802.

Un programme, artistement composé dans le goût du temps, nous avait été aimablement offert par M. Emile Théodore.

Un orchestre symphonique, magistralement conduit par M. Frédéric Lecocq, nous faisait entendre une série de morceaux, choisis par un fin connaisseur, M. Paul Pannier, et dont quelques-uns avaient été exécutés, en 1802, par la Société lilloise dite du Concert.

M. Folet, dont le talent de conférencier est si goûté, nous promenait à travers Lille il y a cent ans.

Les belles projections de M. Delphin Petit ajoutaient

encore à l'intérêt de cette conférence, en nous représentant les monuments lillois, conservés ou disparus.

Tous emportèrent, de cette mémorable journée, un inoubliable souvenir.

La séance solennelle de ce jour, consacrée à la distribution des prix de 1902, est comme un écho de celle du centenaire, puisqu'elle clôture notre première période de cent années.

La majeure partie du travail de la Société, en 1902, s'est naturellement portée sur la préparation de la fête du 27 décembre, nous n'y reviendrons pas.

M. H. Verly nous a communiqué un travail de circonstance, Lille en 1802, que nous avons publié et distribué à nos membres, en souvenir du centenaire, et dans lequel nous avons reproduit, par la phototypie, bon nombre des beaux clichés de M. Delphin Petit.

Le même membre nous a décrit plusieurs monuments cryptiques de la région du Nord. Il s'agit, en l'espèce, de souterrains-refuges qui se trouvent sous un certain nombre de localités de la Somme. D'aucuns sont de véritables villages, composés de couloirs et de salles, où les populations s'abritaient pendant le passage des armées ennemies.

M. Verly a encore appelé notre attention sur un livre de famille des plus curieux, écrit par un légionnaire du premier Empire, Faucheur-Deldicque, père de notre excellent collègue, M. Edmond Faucheur.

M. Péroche a traité une question, bien actuelle, celle des abords de notre pôle.

Son étude divisée en trois parties : les conditions météorologiques, les glaces et leur mouvement, le but à atteindre, a fourni de précieuses indications et des enseignements inattendus.

M. Rigaux nous a lu un aperçu historique de la Société depuis 1802. Il nous a parlé aussi de poteries, remontant à une époque très lointaine, à peine cuites et remplies de parcelles de silex, trouvées par son fils et par lui à Elaples, le long des bords de la Canche.

M. Gosselet nous a signalé la découverte qu'il avait faite, dans cette même localité, de galets, amenés de Bretagne par des glaces flottantes et associés aux poteries dont nous venons de parler, sans qu'elles semblent toutefois pouvoir se rapporter à une même époque.

M. le docteur Carton a montré la photographie et a décrit un bas-relief représentant deux panthères affrontées, placées symétriquement et séparées par un canthare vers lequel elles lèvent une de leurs pattes. Ce bas-relief avait été trouvé par M. Carton, en Tunisie, dans sa propriété de Tuburnica.

M. Penjon a fait connaître le plan et a lu des fragments d'un travail intitulé : le Livre du patron et de l'ouvrier. C'est une œuvre à la fois philosophique et économique, dans laquelle sont passés en revue les problèmes sociaux à l'ordre du jour.

Patrons et ouvriers pourront faire leur profit des aperçus si judicieux de l'auteur.

Une séance des plus attrayantes a été tenue chez M. Paul Pannier, qui voulait bien nous donner une audition de musique du XVIII^e siècle.

Exécutées sur la viole de gambe, la viole d'amour et le piano, (il n'est pas nécessaire de vous dire avec quelle virtuosité et quelle élégance, les interprètes étant M. Paul Pannier lui-même, M^{lle} Jeanne Pannier, M^{lle} Louise Masson), les œuvres de de Caix d'Hervelois, de Couperin, d'Ariosti, de Rameau, de Marin et de Roland Marais, de Scarlatti, de Milandre, ont retrouvé ce parfum exquis des choses du vieux temps.

Deux personnes, n'appartenant pas à notre Compagnie, nous ont fait part de leurs études. Ce sont MM. Jouguet et Théodore.

M. Jouguet, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Lille, a été chargé, depuis quelques années, de missions en Egypte, cette terre classique de l'archéologie.

Il va passer, tous les ans, un certain nombre de mois au Fayoum où il a, pour tout hôtel, une tente au milieu des sables et il en revient, chaque fois, avec une ample moisson de documents. Des temples, des tombeaux sont l'objet de ses investigations. Et dans ces tombeaux, ce que le jeune savant cherche, ce sont des enveloppes de momies. Pourquoi nous direz-vous? Parce que ces enveloppes ont été faites avec des papyrus, couverts bien souvent d'écritures et que ces écrits, alors sans valeur, sont ceux d'auteurs dont nous avons perdu les œuvres et qu'on arrive ainsi à reconstituer en partie.

M. Jouguet a accompagné le lumineux exposé de sa dernière campagne de fouilles, de la présentation de dessins et de peintures relevés sur place, avec beaucoup de talent, par M^{me} Jouguet.

M. Emile Théodore, qui sera tout à l'heure notre lauréat, nous a révélé l'existence d'un graveur lillois inconnu. Il vivait au XVIII^e siècle, il s'appelait Dominique Wallaert, il avait pour frère Pierre-Joseph, peintre.

Ses œuvres semblent avoir été peu nombreuses, mais elles dénotent un certain talent.

Moins éprouvés que les années précédentes, nous avons toutefois eu à déplorer la mort d'un artiste des plus distingués, M. Alphonse Leroy.

Né à Lille en 1820, Leroy était allé s'établir à Paris, où son talent de graveur ne tarda pas à lui procurer une situation enviée. C'est à lui que s'adressa le duc de Luynes quand il fit reproduire une partie de notre musée Wicar.

Son œuvre est considérable et sa valeur assure à son nom la pérennité.

Nous ne saurions oublier que c'est à Leroy que la Ville de Lille doit d'avoir pu créer une école de gravure dont sont sortis plusieurs artistes de mérite.

M. Gosselet a pris l'honorariat. M. le D^r Carton, membre titulaire ayant quitté Lille, appelé à Sousse par ses fonctions,

a été inscrit sur la liste des correspondants. Nous avons applaudi à sa nomination en qualité de Chevalier de la Légion d'honneur.

M. Hippolyte Lefebvre, sculpteur, Grand prix du Salon de 1902, s'est vu conférer le même titre.

Les pensionnaires Wicar nous ont fait leurs envois annuels.

M. Giffard en est arrivé à sa quatrième année. Son envoi comprenait des dessins et des peintures représentant la cascade de Terni, vue sous divers aspects.

La peinture de M. Giffard est, comme toujours, d'une grande sincérité et d'une excellente facture. Son séjour en Italie lui aura été profitable et, au moment où il quitte la maison de la rue del Ventaggio, on peut dire qu'il nous revient avec l'étoffe d'un véritable artiste.

L'envoi de troisième année de M. Santerre comprenait une série d'aquarelles de monuments de Pompéi, de Pæstum, de Sienne, d'Assises, un motif de la fontaine de Trevi, un chapiteau antique. Ces travaux ont été jugés bons.

M. Santerre a obtenu, au Salon de 1902, pour sa restitution de la Bourse de Lille qu'il nous avait présentée en deuxième année, une médaille de 3^e classe. Nous l'en félicitons vivement.

Le vœu que nous avons émis, l'an dernier, relativement à la statue du chevalier Wicar, par M. Déchin, s'est réalisé. La Ville, avec la participation de l'État, en a fait l'acquisition pour notre Musée.

Après l'examen des travaux de la Société, nous passons à celui des travaux de nos lauréats.

Prix Kuhlmann.

La Société a décidé de décerner pour 1902, au lieu d'un prix prévu, deux prix d'un mérite égal, bien que différents

par nature. Ces prix ont été attribués à MM. Drach et Ducamp.

M. J. Drach, maître de conférences à la Faculté des Sciences a produit des travaux remarquables de mathématiques, honorés de récompenses de l'Académie des Sciences, en particulier des recherches sur les systèmes différentiels et le problème de Cauchy.

Les idées originales et profondes, développées dans un Mémoire sur l'intégration logique des équations différentielles et la classification des transcendentes, lui ont assigné un rang distingué parmi nos jeunes analystes d'avenir. L'importance des travaux de M. Drach a été signalée par M. Picart, dans son rapport sur les progrès des sciences mathématiques de 1890 à 1900, à l'occasion de l'Exposition universelle. Plus récemment, M. Painlevé ayant découvert de nouvelles transcendentes uniformes, a déterminé la place qu'elles occupent dans la classification de M. Drach et rappelé les points essentiels de cette classification.

M. Drach a soumis à l'examen de la Société divers mémoires, inédits, écrits depuis qu'il est attaché à la Faculté des Sciences de Lille.

Ces mémoires sont les suivants :

1^o Sur les systèmes orthogonaux de l'Espace Euclidien à n dimensions ;

2^o Mélanges sur la déformation des surfaces ;

3^o Mémoire sur les formes quadratiques de différentielles réductibles à une somme de carrés.

L'importance et la difficulté des questions traitées, ainsi que la valeur des résultats obtenus, témoignent de connaissances singulièrement étendues en géométrie, et la Commission d'examen en a été d'autant plus frappée que M. Drach est surtout, et avant tout, un analyste de grand mérite.

Les trois problèmes posés par l'auteur, outre leur grand

intérêt, ont le mérite d'avoir été résolus de la façon la plus élégante.

La Société décerne à M. J. Drach une médaille d'or de la fondation Kuhlmann.

M. L. Ducamp, qui fut instituteur primaire à Lille est aujourd'hui préparateur de botanique à la Faculté des Sciences. Il s'est d'abord fait recevoir bachelier, puis il a suivi les cours de la Faculté des Sciences, ce qui lui a permis de prendre en 1896 la licence ès-sciences naturelles. En 1902 il a passé à Paris son doctorat ès-sciences qu'il a conquis avec la mention : très honorable. Entre temps il s'était fait recevoir pharmacien de 1^{re} classe.

Les travaux de M. Ducamp soumis à la Société sont les suivants :

1^o Note tératologique sur le *Typha latifolia*, plante commune dans les endroits humides de la région.

2^o De la présence des canaux sécréteurs dans l'embryon de l'*Hedera Hélix* avant la maturation de la graine.

3^o Développement de l'embryon chez le lierre.

4^o Recherches sur l'embryon des Araliacées.

Le temps n'est plus où le botaniste se promenait, à travers champs, à la recherche de fleurs dont il détachait délicatement les pétales et dont il comptait les étamines. Aujourd'hui le microscope joue un grand rôle et la technique microscopique est devenue une science, à qui la chimie prête son appui pour différencier les divers tissus. Le botaniste s'efforce maintenant de remonter à l'origine des choses. Quelle est la première manifestation de cet arbre gigantesque qui couvre le sol de son ombre ? Il ne faut pas le demander à la jeune pousse qui y germe, ni à la graine qui mûrit sur l'arbre, ni même à la fleur, il faut aller la chercher dans le bouton, bien avant son épanouissement et sa fécondation.

Rares sont les botanistes qui ont osé aborder un si

redoutable problème! Deux ou trois Allemands, un Français, M. Guignard, professeur de l'École de pharmacie de Paris, ont seuls précédé M. Ducamp dans cette voie.

On comprend les difficultés de telles études, ce qu'elles exigent de patience, de coup d'œil d'observation, d'habileté manuelle et même d'art pour dessiner ou photographier.

L'observateur doit, par surcroît, être parfaitement au courant de tout ce qui a été dit et écrit sur le sujet et les sujets voisins. Mais, dans ces questions si délicates la science acquise est peu auprès de la science créée par le savant lui-même.

Les résultats obtenus par M. Ducamp sont considérables, particulièrement ceux sur la fonction physiologique de l'assise épithéliale. Ses observations sur le développement ultérieur de l'embryon sont si claires et si importantes qu'elles ont été reproduites et prises comme un des trois types du développement des végétaux dans le *Traité de Botanique* que viennent de publier MM. Bonnier, professeur à la Faculté des Sciences de Paris et Leclercq du Sablon, doyen de la Faculté des Sciences de Toulouse.

Il est bien rare que des travaux puissent ainsi entrer dans l'enseignement classique dès l'année même de leur apparition.

Faits au laboratoire de la Faculté des Sciences de Lille, les travaux de M. Ducamp remplissent les conditions imposées par Frédéric Kuhlmann et la Société, en montrant comment un jeune savant peut se former, de sa propre initiative, lui décerne un prix Kuhlmann de mille francs.

Prix Henri Debray.

Un de nos bienfaiteurs, M. Henri Debray, dans ses dispositions testamentaires, indiquait l'archéologie en tête des travaux pouvant concourir à l'obtention du Prix qu'il fondait. C'est la première fois qu'un travail archéologique nous est présenté, mais il a l'avantage d'être fort intéressant

pour l'histoire de notre région. Il répond de plus, complètement, aux intentions de M. Debray, car ce que l'auteur du travail a cherché en terre, ce ne sont pas des objets précieux, mais des documents.

Les itinéraires antiques signalent l'existence entre Cambrai et Bavai, sur la voie qui réunissait ces deux villes, d'une station qui avait nom : Hermoniacum. Mais où placer cette station qui semble avoir eu une existence éphémère ? Depuis d'Anville de nombreuses dissertations ont été écrites sur ce sujet, sans faire, notablement, avancer la question.

M. Eugène Tramblin, médecin à Bermerain, qui recueille, avec un soin pieux, les renseignements relatifs à l'histoire de sa commune, partit avec une sonde et, s'aidant de vieilles traditions qui signalaient l'existence d'une ville disparue au lieu dit : le *Trou au beurre*, il sonda le terrain. La sonde s'arrêta sur des restes d'anciennes constructions. Il fit alors ouvrir une tranchée et découvrit un puits, rempli de décombres antiques, qu'il vida complètement et dont il ne trouva le fonds qu'à 25 mètres de profondeur. Des quantités de matériaux antiques : grès, pierres blanches, chapiteaux, bases, fûts de colonnes, tuiles à rebords, des débris de poteries et des monnaies du haut Empire jusqu'au règne de Postume remplissaient ce puits. Les investigations faites aux alentours prouvaient, d'une façon incontestable, que d'importantes constructions romaines avaient existé sur l'emplacement découvert par M. Tramblin.

Comme distance, cet endroit correspondait bien aux onze lieues gauloises qu'il faut trouver entre Cambrai et Hermoniacum.

Pas de phraséologie, des faits, telle est la caractéristique du travail de M. Eugène Tramblin, modestement intitulé : Contribution à la recherche du véritable emplacement d'Hermoniacum. Son flair de chercheur lui réserve, apparemment, d'autres trouvailles non moins intéressantes.

La Société décerne à M. Eugène Tramblin, le Prix Henri Debray.

Prix Scrive-Wallaert.

La pyrogravure, art qui procède du dessin, devient un art industriel quand elle s'adapte à l'ornementation d'objets usuels.

A l'exposition des artistes lillois de cette année on avait pu se rendre compte du parti ingénieux que M. et M^{me} l'Escalle-Dubuisson avaient su tirer de la pyrogravure pour la décoration de panneaux, de meubles et d'objets divers.

M^{me} l'Escalle-Dubuisson, dont nous avons déjà récompensé le talent d'aquarelliste, manie le pinceau aussi bien que le crayon et de la combinaison de la couleur et du dessin à la pointe de feu, elle tire les effets les plus variés, les plus charmants, les plus artistiques. Cette habileté spéciale, elle l'utilise pour traduire les compositions originales, enfantées par une imagination meublée et féconde.

La pyrogravure simple et la pyrogravure enluminée, ce qui est la part de M. Escalle, s'appliquent surtout au bois, mais aussi au cuir, au carton, au papier, au velours. Sa pratique exige une main tout à la fois ferme et légère et une grande sûreté de dessin, la retouche étant impossible.

Outre les beffrois de Flandre, qui ont eu un légitime succès au Salon des artistes lillois, la Commission avait à examiner des meubles, des tables, des sièges, des plateaux, des coffrets, des écrans, des reliures, et dans tous les spécimens qui lui ont été soumis, elle a retrouvé cette facilité de composition et d'exécution qui est le propre du véritable artiste.

La Société décerne à M. et à M^{me} Escalle-Dubuisson, le prix Scrive-Wallaert de trois cents francs.

Prix de la Société.

(SECTION DES LETTRES)

Lors de la distribution des récompenses de 1901, nous vous annonçons le rétablissement des prix qui avaient dû être

supprimés depuis 1898. Nous avons aujourd'hui deux catégories de lauréats : les uns récompensés pour des travaux qu'ils nous avaient soumis pendant la période de suppression, les autres pour des travaux présentés en 1902.

M. Victor Croix, professeur au collège communal de St-Amand nous a envoyé, en 1899, un travail manuscrit sur l'Industrie du fer en Hainaut.

Ce pays est la terre privilégiée des ferrières et c'est à l'époque gauloise que l'auteur va rechercher les premiers travailleurs du fer, chez ces peuplades Nerviennes dont l'opiniâtreté avait fait trembler César et ses légions. Mais, en ces temps lointains et à l'époque gallo-romaine, l'industrie du fer était encore à l'état embryonnaire dans notre région. Il faut arriver au moyen-âge et, surtout aux temps modernes, pour lui voir prendre cet immense développement qui a fait la fortune de tout un pays. L'auteur indique les étapes parcourues, les transformations subies ; de nombreux tableaux de comparaison et de statistique annexés à son travail en doublent l'intérêt.

La Société décerne à M. Victor Croix, une grande médaille d'argent.

M. Jules Mousseron, mineur à Denain, a publié deux volumes de poésies dans la langue du « Pays noir » ; *Croquis au charbon* et *Choses du fond et choses d'en haut*. Un glossaire permet au lecteur, non initié à l'idiome du poète populaire, d'en comprendre, aisément, les vers.

Ce n'est pas un mince mérite pour un travailleur qui passe, sous terre, la moitié de son existence, que de consacrer ses loisirs à savourer la nature, à aimer l'humanité, à étudier, à célébrer par la plume, tout ce qui est beau.

Non seulement l'âme d'un poète existe en Mousseron, mais il sait respecter les lois de la prosodie. S'il ne préférerait le savoureux patois qui est sa langue maternelle, il pourrait

aussi bien écrire ses vers en français, ainsi qu'en témoigne la strophe finale de sa préface :

Lorsque je sors du puits, immense cave,
Quand, irisé, m'apparaît le grand jour,
D'air, de clarté, de couleur je me gave,
Comme un captif quittant la sombre tour.
Au fond des cieux, mon œil ravi, qui fouille,
Cherche sa part de divine splendeur. . . .
D'ailleurs, ma muse, au front noirci de houille,
Suffirait seule à faire mon bonheur.

La Société décerne à M. Jules Mousseron, poète patoisant, une grande médaille d'argent.

M. Paul Collinet, professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Lille a fait paraître, en 1900, un volume comprenant l'histoire de la Faculté de Droit de Douai, de 1562 à 1793.

Après avoir énuméré les différents locaux qu'elle a occupés, l'auteur étudie ses statuts et règlements, met au jour, avec notes biographiques, les noms de ses professeurs aux différentes périodes de son existence, leur recrutement, leurs distinctions et costumes, les modes d'enseignement et de promotion. Dans un chapitre consacré aux étudiants il les suit, depuis leur immatriculation jusqu'à l'obtention du diplôme suprême et même dans leur vie extra-universitaire.

Cet ouvrage d'un style très littéraire et conçu suivant une méthode historique sérieuse, est complété par des documents d'un grand intérêt, depuis le règlement des Archiducs daté de 1619 jusqu'à l'édit royal de 1750 qui créa la chaire de droit français.

Les archives propres de l'Université de Douai ayant été dispersées à la Révolution, il a fallu beaucoup de patience à l'auteur pour retrouver dans les dépôts de Lille, de Douai, de Bruxelles et de Louvain des matériaux qu'il a, si habilement, mis en œuvre.

La Société décerne à M. Paul Collinet une médaille d'or.

Les études professionnelles de M. le D^r Edmond Leclair, l'ont amené à rechercher et à découvrir de nombreux documents sur l'histoire de la Pharmacie et l'exercice de cette profession à Lille avant 1803.

Il a recueilli aux archives départementales, communales et hospitalières une ample moisson, germe fécond d'une œuvre de haute valeur, tant au point de vue historique que critique.

C'est seulement à partir du XVI^e siècle que les documents apparaissent assez nombreux pour permettre d'étudier la corporation et de connaître, en même temps que sa réglementation, ses droits et ses devoirs. Après avoir fait connaître les conditions de l'apprentissage pour arriver à la réception et finalement à l'exercice de la profession, l'auteur s'étend sur l'enseignement de la botanique et de la chimie.

Il nous cite, en première ligne, le « démonstrateur » Mathias de Lobel qui publia en 1576, son *Plantarum seu stirpium historia*, offert par lui au Magistrat de Lille; le pharmacien Pierre Ricart, créateur d'un jardin botanique dont un médecin lillois, Georges Wion, publia le catalogue en 1644; le médecin Pierre Cointrel qui ouvrit, en 1749, le premier jardin officiel et un cours de botanique, un moment interrompu, repris en 1770 par Jean-Baptiste Lestibouois. C'est à Jean-Baptiste que succéda son fils François-Joseph lequel écrivit la *Botanographie belge* où, pour la première fois, les plantes furent classées suivant la méthode de Lamarck.

Le nom de Louis-Joseph Decroix, maître apothicaire, attaché à la création d'un cours de chimie en 1768, rappelle celui d'un des fondateurs de notre Société.

Vient ensuite l'étude des pharmacopées depuis le « compositionnaire » antérieur à 1573 et le « formulaire » de 1585 jusqu'aux pharmacopées lilloises de 1640, de 1694 et de 1770 à laquelle collaborèrent tous les pharmaciens et médecins et qui fut imprimée en 1772 aux frais de la Ville.

L'étude des préparations officinales telles que la célèbre thériaque, des poisons, des remèdes secrets, l'historique de la corporation et la description intérieure et extérieure de l'officine terminent cet ouvrage bourré de notes et de pièces justificatives.

Depuis le temps où l'auteur a présenté son travail à notre Société, en 1900, l'Institut lui a attribué une très flatteuse récompense sur la fondation Thiers.

La Société des Sciences décerne à M. Edmond Leclair une médaille d'or.

D'autres travaux qui nous avaient été soumis, avant 1902, dans la section des lettres, ont été renvoyés à un prochain concours, les auteurs y ayant ajouté, depuis des mémoires publiés en 1903.

Nous abordons maintenant la série des travaux récents.

Un jeune poète lillois, M. Léon Bocquet, est l'auteur d'un recueil intitulé : Flandre. Dans une suite de sonnets agréablement tournés il a tracé, d'une plume légère et avec une grande vérité, des tableaux du pays flamand sous ses aspects les plus divers : rians paysages, fertiles campagnes. lourde atmosphère des villes, horizons brumeux.

Un autre Lillois, M. A.-M. Gossez, a eu l'heureuse idée de composer une anthologie des Poètes du Nord, complétée par des notes biographiques et bibliographiques précieuses. Classée avec méthode, cette sélection de poésies, parues de 1880 à 1902, atteste la vigueur du mouvement littéraire qui s'est produit, dans notre région, depuis ces vingt dernières années et qu'entretient, avec soin, une pléiade de jeunes écrivains.

MM. Bocquet et Gossez se sont particulièrement voués à cette tâche qu'ils poursuivent avec passion. Ils ont fondé et dirigent une revue mensuelle : *le Beffroi* qui compte plusieurs années d'existence, ce qui en démontre le succès.

La Société est heureuse de s'associer à ce mouvement en décernant à MM. Bocquet et Gossez une grande médaille d'argent.

Le Musée de Lille a acquis, il y a peu de temps, une collection de monnaies flamandes qui est devenue le joyau du Musée de numismatique. Il n'est pas inutile de rappeler ici que c'est aux démarches actives d'un de nos collègues, M. de Swarte, secondées par le bon vouloir de l'Administration municipale et de la Commission des Musées, que nos collections ont pu s'enrichir d'une série enviée par bien des capitales.

Une étude iconographique de cette collection, nous a été présentée par M. Émile Théodore, qui a fait montre d'une sagacité et de connaissances archéologiques remarquables.

Ce n'est pas une sèche description de pièces plus ou moins rares que l'auteur nous a envoyée. Il a démontré, graphiquement, par des exemples indiscutables, combien sont nombreux les matériaux que les archéologues peuvent tirer de l'étude des monnaies, en faisant abstraction du côté purement numismatique.

On peut suivre dans les dessins naïfs des monnaies, dans ces ébauches parfois grossières, les avatars de la flore et de la faune héraldique, par exemple dans la transformation de la fleur de lys, la variété infinie du lion, de l'aigle, du griffon, emblèmes spéciaux à nos monnaies flamandes, l'ingénieuse ornementation de la croix, des monogrammes et des figures symboliques. On y découvre la forme authentique des armures et du costume civil, militaire ou sacerdotal. Et ce qui double l'intérêt de ces documents, c'est que tous sont à date fixe, la monnaie indiquant, d'une façon précise, leur époque.

Un chapitre consacré à la fleur d'iris, présente un intérêt spécial pour l'iconographie des armoiries de la Ville de Lille.

C'est un de nos collègues, M. Rigaux qui lança l'idée que l'emblème figurant sur les anciennes armes de Lille était un iris et non un lys. L'idée fit son chemin et nous valut la reprise officielle de notre vieux blason. Le travail de M. Emile Théodore nous montre que la fleur lilloise, similaire de la fleur de Florence, de celle des monnaies de Robert et de Bergues St-Winoc est réellement un iris dont les étamines disparaissent, assez vite, pour laisser seules les pétales qui se transforment, au XIV^e siècle, jusqu'à prendre bientôt la forme consacrée de l'emblème monarchique. Il en fait la preuve en dessinant une fleur d'iris au naturel à côté des types de monnaies décrits.

Plus de deux cents dessins de monnaies comprises entre le IX^e et le XVI^e siècle, scrupuleusement et habilement exécutés par l'auteur, qui fut un des meilleurs disciples de notre regretté collègue Leroy, accompagnent son texte et témoignent du soin et de l'étude approfondie qu'il a faite pour mener à bien un travail de tout premier ordre.

La Société décerne à M. Émile Théodore une médaille d'or.

Exposition de Lille.

L'Exposition qui s'est ouverte en 1902 ne pouvait manquer d'avoir les sympathies de la Société. A la demande du Comité technique, elle a mis à la disposition du Jury plusieurs récompenses destinées aux exposants de diverses sections.

Le Jury a attribué ces récompenses consistant en trois diplômes d'honneur et une médaille d'or aux groupes, 3, 5 et 14.

GRUPE III. — *Instruments et procédés généraux des Lettres, des Sciences et des Arts.*

Diplôme d'honneur. L. DANIEL. Imprimerie. Lille.

Médaille d'or. JULES RICHARD. Appareils d'optique pour la photographie et appareils de précision. Paris.

GRUPE V. — *Électricité.*

Diplôme d'honneur. COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ DE CREIL.

GRUPE XIV. — *Industrie chimique.*

Diplôme d'honneur. RICHTER. Manufacture d'outremer. Lille.

Notre début visait un centenaire, celui de la Société. Nous vous parlerons, en terminant, d'une autre fête à laquelle nous nous sommes associés, de tout cœur, celle du cinquanteaire universitaire de notre vénéré collègue M. Jules Gosselet.

Un comité d'initiative à la tête duquel se trouvaient MM. Ch. Barrois et Agache-Kuhlmann, s'était formé pour célébrer le jubilé du professeur qui, malgré ses cinquante années de professorat, a gardé l'ardeur juvénile de son début au collège du Quesnoy.

Une souscription était ouverte pour offrir un objet d'art au jubilaire et cette souscription produisait, en peu de temps, une somme de dix mille francs.

Une fête réunissait les amis et les admirateurs du maître pour lui remettre le montant de la souscription.

Après la lecture des discours, suivis de celle d'adresses de sympathies venues du monde entier, M. Gosselet se levait et, après avoir remercié tous ses amis, il annonçait son intention de renoncer à l'achat d'un objet d'art et de donner à la Société des Sciences la somme de dix mille francs, pour l'aider à créer des prix annuels pour les jeunes géologues de la région. M. Gosselet voulait bien reconnaître, de la sorte, le bienveillant accueil que la Société lui avait fait, à lui et à la science géologique, lors de son arrivée à Lille. Nous lui en sommes profondément reconnaissants.

Nous avons aussi à enregistrer les dons de M. Th. Poullier 200 francs; de notre collègue M. Auguste Fauchille

100 francs et une médaille d'argent qui seront distribués dans quelques instants ; des Établissements Kuhlmann une dalle funéraire, très curieuse, trouvée rue des Canonniers et mille francs que nous avons affectés à la création d'une médaille perpétuelle pour les anciens serviteurs. A chacun de ces bienfaiteurs vont nos remerciements.

Et maintenant que nous vous avons narré la vie de la Société en 1902, exposé les mérites de lauréats à qui vous n'avez point ménagé vos applaudissements, remercié nos généreux bienfaiteurs, il nous reste à émettre un vœu.

C'est que la Société des Sciences trouve, auprès du public lillois et de la région du Nord, pendant le cours de son second siècle d'existence, d'aussi nombreuses sympathies, d'aussi nombreux encouragements qu'elle en a trouvés pendant tout le cours du premier siècle.

Ainsi pourra-t-elle réaliser encore nombre d'œuvres utiles dans le domaine des Sciences, des Lettres et des Arts et atteindre, non sans gloire, l'année de son second centenaire.
